

MAIRIE
48140 LE MALZIEU-VILLE

Envoyé en préfecture le 07/01/2026

Reçu en préfecture le 07/01/2026

Publié le 07/01/2026

ID : 048-214800906-20251229-2025034-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Décembre 2025

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 9
- votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq,
le vingt-neuf décembre à vingt heures,
le conseil municipal de la commune du MALZIEU-VILLE,
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de M. BRUGERON Jean-Noël, Maire.

Date de la convocation : 24 Décembre 2025

Présents : MAGNE Jean-François, SELIER Babeth, BALEZ Christine, BIDOS Raymond, LAUMAILLER Christine, LECONTE Fabien, PORTAL Corinne, SIRET Alain.

Absents ayant donné pouvoir : MUNIER Henri à MAGNE Jean-François, ARNAL Florence à SIRET Alain, MALARTRE Josiane à BRUGERON Jean-Noël, TEISSANDIER Elisabeth à SELIER Babeth.

Absents : BOUARD Elisa, ROZIERE Andy.
MUNIER Henri a été élu secrétaire.

Délibération n°2025-034

Objet : Logements communaux - tarifs 2026

Le Maire indique au conseil qu'il y aurait lieu de fixer les différents tarifs des loyers des logements de la commune. Il précise que des travaux d'isolation et de changement de menuiserie ont été effectués au cours des derniers mois. Compte tenu que les loyers existants n'avaient jamais suivi la courbe d'augmentation légale, il est opportun de réévaluer les loyers.

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres :

- **fixe** pour 2026 les tarifs mensuels, les loyers des logements communaux suivants :

Bâtiment communal Jean BOULET :

. logement n° 1 R+1	: M. ASTRUC Jean-Pierre	518,00 €
. logement n° 2 R+2	: Mme BOURGIN Denise	531,00 €
. logement n° 3 R+2	: M. DAVIAUD Didier	314,00 €
. logement n° 4 R+2	: Mme PROUZET Martine	318,00 €
. logement "La Poste"	: Mme DUCHET Tai Mui	409,00 €

Ancienne gendarmerie :

. logement n° 1 R+1	: logement vacant	337,00 €
. logement n° 2 R+1	: M. AUSSET Daniel	350,00 €
. logement n° 3 R+2	: M. MENDES Eugène	320,00 €
. logement n° 4 R+2	: Mme DAUNIS Patricia	400,00 €

Ancienne trésorerie :

. logement n° 1 R+1	: Mme BOURDIER	450,00 €
. logement n° 2 R+1	: logement vacant	450,00 €

La Providence :

. logement R + 1	: M. LOPES Alexandre	370,00 €
------------------	----------------------	----------

La Presbytère :

. logement R + 1	: M.SEGALA Aymeric	540.00 €
------------------	--------------------	----------

Maison Forestière :

. maison	: M. MONTEIL Gérard	274,00 €
----------	---------------------	----------

Maison Clavel Pélegry :

. logement R + 1	: M. DA SILVA Roland	618.00 €
------------------	----------------------	----------

Pavillon Jean Boulet :

. logement n° 1 Rdc	: M. BARRABE Frédéric	349,00 €
. logement n° 2 R+1	: Mme HUON Ginette	377,00 €
. logement n° 3 R+2	: Mme WOIRIN Tusnelde	395,00 €
. logement n° 5 R+1	: logement vacant	184,00 €
. logement n° 6 R+2	: Mme MALIGE Annie	183,00 €

Bâtiment St Joseph :

. logement n° 1	: M. DROCHON Christian	306,00 €
. logement n° 2	: Mme ALLAIN Christiane	200,00 €
. logement n° 3	: Mme DI-PIRRO Laura	306,00 €
. logement n° 4	: M ANDRE Pierre	302,00 €
. logement n° 5	: Mme SOULIER Annie	329,00 €
. logement n° 6	: Melle BOUSSUGE Véronique	320,00 €
. logement n° 7	: Mme MAZET Julie au 15/01/26	420,00 €
. logement n° 8	: M. CHAUVET Bernard	300,00 €

Le Barry :

. logement R + 1	: Melle COMBES Lucette	406,00 €
. logement R + 2	: Mme BEDUER BUXEROLLES Léa	406,00 €
. logement R + 3	: M CHAUVET Dylan	317,00 €

- **précise** que ces tarifs entreront en application le 1^{er} janvier 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le secrétaire,



Henri MUNIER.

Le Maire,



Jean-Noël BRUGERON.